

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 083-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0374

Déposée le: 17.03.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Sommer (Wynigen, PLR) (porte-parole)
Tanner (Ranflüh, UDF)
Ammann (Meiringen, PS)
Fischer (Meiringen, UDC)
Stähli (Gasel, PBD)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 20.03.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Redimensionnement de l'inventaire des monuments historiques

Dans le canton de Berne, de nombreux objets sont classés monuments historiques dignes de conservation et inscrits à ce titre dans un inventaire. La mise sous protection et les mesures de conservation ont toujours créé des problèmes par le passé dans le contexte de la réalisation de projets de construction.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les bases légales de cet inventaire ?
2. Comment les communes concernées ont-elles été associées au processus ?
3. Les propriétaires ont-ils eu le droit à la parole ?
4. Comment faire pour supprimer des objets de l'inventaire ?